Concours de sculptures pour les scolaires : "Sublimons Nos Déchets"

Communauté d'Agglomération de Plaine Commune

Auteur :

21, Rue Jules Rimet
93218 Saint-Denis
Voir le site internet
Flore Letournelle
flore.letournelle@plainecommune.com.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Plaine Commune regroupe neuf villes de l'ouest de la Seine Saint Denis : Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, La Courneuve, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains et Villetaneuse, ce qui représente 400 500 habitants . Plaine Commune est la première communauté d'agglomération à s'être développée dans le milieu urbain dense de la Région Ile-de-France.

Le diagnostic réalisé dans le cadre du Programme Locale de Prévention, fait apparaître un territoire :

- avec **une population jeune** : les moins de 14 ans représente 20% de la population,
- avec **64% des ménages ayant un enfant ou plus**
- 98 écoles élémentaires

il a été décidé de décliner la sensibilisation du jeune public sous deux formes :

- une sensibilisation d'une demi journée ouverte à toute les classes entre 6 et 12 ans
- un concours annuel thématique ouvert à 30 classes.

Le concours avait pour but de mobiliser des classes sur la thématique du réemploi, avec une intervention pédagogique sur la prévention et deux interventions techniques avec une association d'artiste afin de construire une sculpture.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Sensibiliser le jeune public à la gestion des déchets et à son impact sur l'environnement
- Proposer un projet pouvant s'inscrire comme "un projet de classe" avec une thématique précise
- Initier des comportements éco-citoyens

Résultats quantitatifs

Cette année 13 classes se sont inscrites, soit environ 325 élèves :

- 6 CM2
- 4 CM1
- 2 CE2
- 1 CP

Résultats qualitatifs

Un projet riche qui mobilisait d'autres notions du programme scolaire (géométrie, art plastique ...), les enseignants étaient satisfaits du programme proposé.

MISE EN OEUVRE

Planning

Été 2012 : validation du projet

Septembre 2012 :

- Rencontre des services éducation des villes

Octobre 2012 :

- Rédaction du marché de prestation
- Envois des courriers de présentation de l'action aux maires, à l'inspection académique et aux écoles.

Décembre 2012 :

- Clôture des inscriptions

Janvier 2013 :

- Interventions pédagogiques

Février à Mars :

- 1ère intervention technique par les artistes

Mars 2013 :

- Rencontre de l'inspection d'académie

Avril 2013 :

- Deuxième intervention par les artistes

Fin Mai 2013 :

- Récupération des oeuvres

6 juin 2013 :

- Remise des prix

Moyens humains

L'action est portée par une référente qui a en charge le suivi de la prestation et la coordination des réunions. La prestation pédagogique est assurée par une intervenante et les deux prestations artistiques par deux intervenantes.

Moyens financiers

- Marché de prestation pédagogique : 320 € / intervention soit 4 160 €
- Marché de prestation technique par les artistes : 20 000 €
- Remise des prix (traiteur, invitation, prestation théâtrale, lots, transport...) : 6 000 €
- Coût d'impression et d'envois : 100 €
- Salaire de la référente (environ 70% du temps).

Moyens techniques

- Un ordinateur
- Un vidéoprojecteur
- Des outils pédagogiques
- Des déchets pour les sculptures
- Des bus pour acheminer les enfants à la remise des prix

Partenaires mobilisés

- Les établissements scolaires pour la participation et l'évaluation
- L'inspection académique pour la validation du contenu
- La direction de l'éducation des villes pour relayer l'information
- Les déchèteries pour fournir les matériaux

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'action est tout à fait reproductible.

Difficultés rencontrées

Le concours sort du cadre classique des projets de classes, il permet aux écoles et aux enseignants de se rencontrer et d'échanger. Le projet de sculpture permet d'ouvrir sur des notions abordés dans le programme mais ne traitant pas de la thématique déchets et peut s'intégrer dans le cadre du programme scolaire de Développement Durable.

Recommandations éventuelles

Nous avons remarqué que le programme scolaire et les animations se décident en juin. Nous recommandons donc de rencontrer l'inspection académique au mois de juin précédant les interventions et d'envoyer le courriers aux écoles début septembre.

Pour la partie technique, il faut prévoir un accès à la déchèterie pour les artistes pour obtenir la ressource.

Mots clés

REEMPLOI | PREVENTION DES DECHETS | CAMPAGNE D'INFORMATION | EMBALLAGE | DECHET ENCOMBRANT

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

Contact ADEME

Valérie JOUVIN
mohamedou.ba@ademe.fr